

Alger, le 09 Octobre 2025

## COMMUNIQUÉ N°12/2025

### LE CANCER EN ALGÉRIE : UN DÉFI NATIONAL QUI NOUS CONCERNE TOUS

Chaque année, plus de 54 000 nouveaux cas de cancer sont recensés en Algérie. Ce chiffre alarmant appelle une mobilisation collective, une réflexion nationale et surtout des actions concrètes à tous les niveaux de la société.

L'Association El-Aman pour la Protection du Consommateur appelle à une prise de conscience responsable face à cette réalité qui menace la santé de nos familles et des générations futures.

#### ORIENTATIONS AUX CITOYENS – CONSOMMATEURS :

- 1- L'Association El-Aman invite les citoyens à adopter un mode de vie préventif, à travers :
- 2- Une alimentation saine, variée et équilibrée, privilégiant les produits locaux, naturels et peu transformés ;
- 3- Une activité physique régulière, adaptée à l'âge et au mode de vie, pour renforcer le système immunitaire et réduire le risque de maladies chroniques ;
- 4- La limitation de l'usage du plastique, notamment pour la conservation et le chauffage des aliments, en raison de la libération de microplastiques et de perturbateurs endocriniens dangereux pour la santé ;
- 5- Un bilan de santé au moins une fois par an pour un dépistage précoce ;
- 6- L'éducation dès le jeune âge à une culture de santé, d'hygiène et de prévention — dans la famille, à l'école, à la mosquée et dans les médias ;
- 7- Une vigilance accrue envers les produits alimentaires transformés et les cosmétiques non contrôlés ;
- 8- Le respect de l'environnement et la réduction des déchets plastiques, facteur indirect de pollution alimentaire et hydrique.

## **APPEL AUX POUVOIRS PUBLICS :**

L'association El-Aman interpelle les pouvoirs publics pour une prise en charge globale et rigoureuse de cette problématique nationale :

- 1- **Contrôle approfondi des produits issus de l'industrie agroalimentaire,**
- 2- **Surveillance stricte des intrants chimiques utilisés dans l'agriculture, l'élevage et la transformation alimentaire,**
- 3- **Réexamen des procédés et formules de certains produits alimentaires, avec alignement sur les normes internationales de sécurité sanitaire,**
- 4- **Réduction du sucre, du sel et des graisses dans les produits alimentaires,**
- 5- **Encadrement de l'usage des pesticides et produits vétérinaires,**
- 6- **Contrôle du marché des détergents, produits d'hygiène et cosmétiques,**
- 7- **Lutte contre le commerce informel et la distribution anarchique de produits de large consommation,**
- 8- **Réduction de l'utilisation du plastique dans les emballages alimentaires et promotion d'alternatives biodégradables,**
- 9- **Révision du système national des subventions, afin de :**
  - Mettre fin au soutien des produits néfastes à la santé, tels que la farine blanche raffinée, le pain blanc, le sucre et certaines graisses industrielles,
  - Encourager la production et la consommation de produits sains : céréales complètes, huiles naturelles, légumineuses, fruits et légumes frais,
  - Aligner la politique de subvention sur une stratégie nationale de prévention sanitaire, cohérente avec la lutte contre les maladies non transmissibles ;

## **10-Investir massivement dans :**

- La prévention primaire et la sensibilisation,
- Le dépistage et diagnostic précoces,
- La recherche scientifique et la formation médicale spécialisée,
- La construction et l'équipement de nouveaux centres hospitaliers adaptés à la cartographie nationale des pathologies,
- L'acquisition de technologies médicales de pointe,



Président d'EL-AMAN / Hacène MENOVAR